

Kalender Epilepsie – Französisch

Calendrier des crises

Compléter simplement

Le calendrier thérapeutique
pour les patients



A Sandoz Brand

Table des matières

04 Préface

05 Contacts importants

06 Comment traiter efficacement l'épilepsie ?

10 Quels sont mes médicaments ?

12 Que peuvent faire les témoins d'une crise ?

13 Quand les crises se produisent-elles ?

28 Comment compléter le calendrier ?

29 Autres services de 1 A Pharma

1

2

3

4

5

6

7

Remarque importante pour les lecteurs

Le contenu de ce guide et les informations scientifiques contenues correspondent à l'état des connaissances au moment de sa réalisation (voir verso). L'objectif est vous donner un premier aperçu du thème. Toutefois, ces informations ne sauraient se substituer aux conseils d'un médecin. Veuillez toujours lire attentivement la notice jointe à vos médicaments. Pour les raisons précitées, 1 A Pharma GmbH décline toute responsabilité et n'offre aucune garantie concernant les contenus ou les informations figurant dans ce guide.

Contacts importants

Ce calendrier des crises appartient à

1

.....
Nom

.....
Téléphone

Médecin traitant

.....
Nom

.....
Téléphone

Personne à informer en cas d'urgence

.....
Nom

.....
Téléphone

**Chère lectrice,
Cher lecteur,**

Votre médecin a constaté que vous souffrez d'épilepsie. Les médecins parlent d'épilepsie lorsqu'un patient a présenté au moins deux crises d'épilepsie. Documenter vous-même la nature de vos symptômes est utile pour votre médecin. En effet, vous seul êtes en mesure de juger de l'intensité de vos crises.

C'est à cet effet que vous avez reçu ce calendrier des crises. En plus de la liste de vos médicaments, il contient les adresses de contact en cas d'urgence. Dans la mesure du possible, ayez toujours ce calendrier à portée de main et apportez-le à chaque visite médicale. Demandez le guide supplémentaire sur l'épilepsie à votre médecin ou à votre pharmacien.

Nous vous souhaitons beaucoup de succès et une bonne santé !

Cordialement,
Votre équipe 1 A Pharma

Comment traiter efficacement l'épilepsie ?

Lorsqu'une personne présente plus d'une crise épileptique par an, elle devrait suivre un traitement. Des médecins de différentes spécialités peuvent être impliqués : neurologues, pédiatres, neurologues pédiatriques, internistes, médecins généralistes, neurochirurgiens ou épileptologues. Un encadrement intensif peut être prodigué dans les grandes cliniques, les cliniques neurologiques ambulatoires ou auprès de neurologues établis.

Traitements médicamenteux

En règle générale, le premier choix se porte sur des médicaments délivrés sur ordonnance appelés « antiépileptiques » ou « anticonvulsivants ». Plus d'une vingtaine de principes actifs, avec des avantages et des effets secondaires différents, sont disponibles sur le marché. Les antiépileptiques sont utilisés pour endiguer ou prévenir les crises. Le principe actif, le médicament et la posologie à prescrire doivent être déterminés au cas par cas.

Environ 60 à 70 pour cent des patients peuvent être traités avec succès par voie médicamenteuse. Ils peuvent ainsi vivre leur vie sans grandes perturbations. Souvent, le traitement avec un seul médicament suffit.

Important

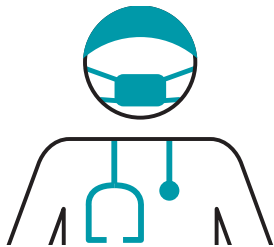
N'arrêtez jamais la prise des antiépileptiques sans consulter votre médecin, même si vous vous sentez mieux entre-temps. N'arrêtez pas brusquement le traitement médicamenteux, même après avoir consulté votre médecin, mais arrêtez-les plutôt progressivement, sur une plus longue période de temps.

Traitements non médicamenteux

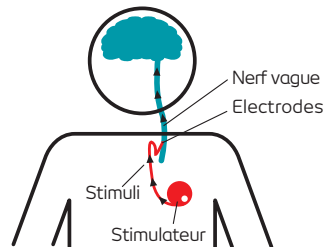
Chez certains patients, les crises d'épilepsie ne peuvent pas être maîtrisées par la prise de médicaments. Un traitement non médicamenteux supplémentaire peut souvent aider.

Les traitements non médicamenteux comprennent :

- Interventions chirurgicales
- Stimulation vagale

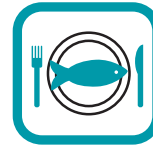


Interventions chirurgicales



Stimulation vagale

Les changements du mode de vie peuvent également avoir une influence positive sur l'évolution de la maladie. Ceci s'applique avant tout aux domaines et situations de vie suivants :



Alimentation ciblée, p. ex. diète cétogène



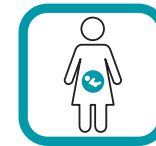
Sport en accord avec le médecin



Comportement attentif lors des loisirs



Éventuellement, test d'aptitude à la conduite d'une voiture



Information sur le désir d'enfant et la grossesse



Autocontrôle : documentation des crises

Discutez avec votre médecin de ce que vous pouvez faire vous-même concrètement.

Quels sont mes médicaments ?

Contre l'épilepsie

Médicament	matin	midi	soir	la nuit

Contre d'autres maladies

Médicament	matin	midi	soir	la nuit

Que peuvent faire les témoins d'une crise ?

- Gardez votre calme.
- Écartez les objets coupants. Le cas échéant, enlevez les lunettes et retirez la cigarette de la main du patient. Placez quelque chose sous la tête pour éviter les chocs sur le sol.
- N'essayez pas d'introduire de force un objet entre les dents.
- Desserrez les vêtements serrés, notamment autour du cou. Après la crise, placez le patient en position latérale de sécurité. Restez auprès du patient jusqu'à ce qu'il ne soit plus désorienté.
- Le patient a peut-être sur lui une carte d'urgence ou un calendrier d'épilepsie contenant des informations importantes sur sa maladie. Les informations inscrites dans le calendrier des crises peuvent également être utiles.
- En tant que témoin, appelez un médecin si la crise dure plus de dix minutes, si elle se répète en moins d'une heure, si le patient ne reprend pas conscience ou si vous soupçonnez une blessure grave (appel d'urgence 112).

Quand les crises se produisent-elles ?

Mois		Année						Règles	Particularités
Jour	6h00-10h00	10h00-14h00	14h00-18h00	18h00-22h00	22h00-2h00	2h00-6h00			
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									
31									

Mois		Année						Règles	Particularités
Jour	6h00-10h00	10h00-14h00	14h00-18h00	18h00-22h00	22h00-2h00	2h00-6h00			
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									
31									

Mois		Année						Règles	Particularités
Jour	6h00-10h00	10h00-14h00	14h00-18h00	18h00-22h00	22h00-2h00	2h00-6h00			
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									
31									

Mois		Année						Règles	Particularités
Jour	6h00-10h00	10h00-14h00	14h00-18h00	18h00-22h00	22h00-2h00	2h00-6h00			
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									
31									

Mois		Année						Règles	Particularités
Jour	6h00-10h00	10h00-14h00	14h00-18h00	18h00-22h00	22h00-2h00	2h00-6h00			
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									
31									

Mois		Année						Règles	Particularités
Jour	6h00-10h00	10h00-14h00	14h00-18h00	18h00-22h00	22h00-2h00	2h00-6h00			
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									
31									

Mois		Année						Règles	Particularités
Jour	6h00-10h00	10h00-14h00	14h00-18h00	18h00-22h00	22h00-2h00	2h00-6h00			
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									
31									

Mois		Année						Règles	Particularités
Jour	6h00-10h00	10h00-14h00	14h00-18h00	18h00-22h00	22h00-2h00	2h00-6h00			
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									
31									

Mois		Année						Règles	Particularités
Jour	6h00-10h00	10h00-14h00	14h00-18h00	18h00-22h00	22h00-2h00	2h00-6h00			
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									
31									

Mois		Année						Règles	Particularités
Jour	6h00-10h00	10h00-14h00	14h00-18h00	18h00-22h00	22h00-2h00	2h00-6h00			
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									
31									

Mois		Année						Règles	Particularités
Jour	6h00-10h00	10h00-14h00	14h00-18h00	18h00-22h00	22h00-2h00	2h00-6h00			
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									
31									

Mois		Année						Règles	Particularités
Jour	6h00-10h00	10h00-14h00	14h00-18h00	18h00-22h00	22h00-2h00	2h00-6h00			
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									
31									

Mois		Année						Règles	Particularités
Jour	6h00-10h00	10h00-14h00	14h00-18h00	18h00-22h00	22h00-2h00	2h00-6h00			
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									
31									

Mois		Année						Règles	Particularités
Jour	6h00-10h00	10h00-14h00	14h00-18h00	18h00-22h00	22h00-2h00	2h00-6h00			
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									
31									

Mois		Année						Règles	Particularités
Jour	6h00-10h00	10h00-14h00	14h00-18h00	18h00-22h00	22h00-2h00	2h00-6h00			
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									
31									

Comment compléter le calendrier ?

Il est important de compléter le calendrier des crises régulièrement. Veuillez entrer le nombre et le type de crises dans les colonnes de temps avec les symboles suivants:

- Crise grave
- Crise grave pendant le sommeil
- + Petite crise avec absence
- Crise psychomotrice

En tant que femme, si vous avez vos règles ce jour-là, veuillez cocher la colonne correspondante.

Autres symboles pour les particularités

- 1 Consommation d'alcool préalable
- 2 Prise de médicaments oubliée
- 3 Manque de sommeil préalable
- 4 Stress
- 5 Morsure de la langue
- 6 Blessures
- 7 Aura
- 8 Énurésie
- 9 Encoprésie

Autres services de 1 A Pharma

Commandez votre calendrier des crises gratuit (dans la mesure des stocks disponibles) par fax au 089 613882525 ou sur Internet à l'adresse suivante www.1apharma.de/service



1 A Pharma GmbH
Keltenring 1 + 3
82041 Oberhaching

Tél. : 089 6138825-0
Fax : 089 6138825-25
www.1apharma.de

Mise à jour : février 2018

Einfach verstehen.